

Décision n° 2017-1617
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 28 décembre 2017
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées
délivrées à diverses entités
pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

Le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017 relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2017-0383 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 21 mars 2017 modifiant la décision n° 2015-1160 portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 1^{er} mars 2017 modifiée portant délégation de signature ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. Le directeur Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux titulaires.

Fait à Paris, le 28 décembre 2017,

Pour le Président et par délégation

François LIONS
Directeur Courrier, Colis et Broadcast

Annexe à la décision n° 2017-1617
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 28 décembre 2017

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants
 Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198400619	FRUITS DES ILES	26 DONZERE	1 VHF
199202267	BOILLOT SERGE	25 LOUGRES	1 VHF
199700645	ASCOP	72 SILLE LE PHILIPPE	1 UHF
199702781	COMMUNE DE MONTAGNOLE	73 MONTAGNOLE	1 VHF
199900737	BRIERE	38 VIENNE	2 VHF
200002206	HOLVECK JEAN-PAUL	67 WISCHES	1 VHF
200501067	COMMUNE DE CARNOUX EN PROVENCE	13 CARNOUX EN PROVENCE	2 VHF
200700432	SAFRAN HELICOPTER ENGINES	64 UZEIN	1 VHF
200701653	EFFIA STATIONNEMENT	75 PARIS	2 UHF
201001052	UNION EUROPEENNE SURVEILLANCE	69 LYON	2 UHF
201101334	GTM AZUR	06 NICE	1 UHF
201200949	VEOLIA PROPTE AQUITAINE	33 ST DENIS DE PILE	1 UHF
201400698	ARNAUD	13 AIX EN PROVENCE	1 UHF
201400866	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	34 MAUGUIO	1 UHF
201400891	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	34 BAILLARGUES	1 UHF
201400903	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	94 BOISSY ST LEGER	1 UHF
201500574	ECOMAT	35 RENNES	1 UHF
201500744	BOUILLOUX	01 OZAN	1 UHF
201500746	BOUILLOUX	21 ST BERNARD	1 UHF
201500747	BOUILLOUX	01 CURTAFOND	1 UHF
201600089	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	61 CALIGNY	1 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201600272	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	31 CORNEBARRIEU	1 UHF
201600273	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	11 PORT LA NOUVELLE	1 UHF
201600385	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	77 BAILLY ROMAINVILLIERS	1 UHF
201600654	ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE	78 LE CHESNAY	5 UHF
201600785	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	62 RENTY	1 UHF
201600786	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	59 PETITE FORET	1 UHF
201600909	BOUILLOUX	71 GERGY	2 UHF
201600970	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	92 ISSY LES MOULINEAUX	3 UHF
201700509	ECOMAT	14 DOUVRES LA DELIVRANDE	1 UHF
201700693	ECOMAT	35 LOUVIGNE DE BAIS	1 UHF